

la recherche scientifique. Elle ne limite pas son activité à la province, cependant; elle fait couramment des recherches à forfait pour n'importe quel organisme de tout le pays. Étant avant tout une institution de recherches industrielles, ses principaux domaines scientifiques sont la chimie, la physique, la métallurgie, la biochimie, les textiles et le génie. D'autres services, comme ceux de la parasitologie et de la physiographie, s'occupent surtout d'études sur les ressources naturelles de la province et fournissent gratuitement à l'industrie des renseignements techniques sous les auspices du ministère du Commerce et du Développement de l'Ontario et du Conseil national de recherches.

Conseil de recherches de la Colombie-Britannique*.—Ce Conseil est un institut de recherches industrielles, sans but lucratif, dont les bureaux et les laboratoires sont situés sur le terrain de l'Université de la Colombie-Britannique. Il cherche à assurer aux sociétés, même les moins importantes, une place intéressante sur les marchés canadiens et étrangers, grâce à l'utilisation des connaissances scientifiques les plus modernes. De concert avec le Conseil national de recherches, il assure, à titre gracieux, un service de renseignements de caractère technique; il exécute des recherches à forfait, à titre confidentiel; enfin, il poursuit pour son compte et dans ses locaux des recherches visant l'exploitation et l'utilisation plus efficaces des ressources de la province. L'activité du Conseil s'étend au domaine de la biologie appliquée, de la chimie, du génie, de la physique, de la recherche opérationnelle, de l'étude des marchés industriels et des prévisions de rentabilité.

Sous-section 3.—Recherches dans les universités

Les recherches dans les universités se rangent dans trois catégories principales: travaux dirigés par des membres du corps enseignant en sus de leurs fonctions d'éducateurs; investigations permettant à des étudiants, sous la conduite de professeurs, de satisfaire aux conditions requises pour l'obtention de grades supérieurs; et travaux ou programmes plus importants exécutés en commun par une faculté ou plusieurs facultés réunies dans de vastes laboratoires ou dans des instituts spécialisés rattachés à l'université.

Le corps enseignant.—On considère généralement la recherche comme partie importante du rôle de professeur d'université; on peut donc supposer que bon nombre des quelque 10,000 membres à plein temps du corps enseignant des universités canadiennes se livrent à cette activité. Pour la plupart du personnel, la recherche ne peut se poursuivre qu'en dehors des heures prévues pour l'enseignement, mais pour les professeurs qui ne donnent pas les cours d'été, la saison estivale leur offre l'occasion de se lancer dans la recherche de façon plus ou moins continue. Vu la diversité des travaux entrepris, il serait impossible de ne donner ici qu'une brève classification, mais on peut se procurer des renseignements détaillés dans le rapport annuel du président ou recteur de telle ou telle université. Dans le seul domaine des humanités, la section intitulée *Bibliography of Scholarly Publications* du rapport *The Humanities in Canada* (rédigé par M. F.E.L. Priestly, pour le compte du *Humanities Research Council of Canada*, et publié par l'*University of Toronto Press* en 1964) est une source utile de renseignements sur la portée et la diversité des études canadiennes.

Les étudiants.—Au Canada, avant la Seconde Guerre mondiale, l'éducation supérieure se résumait presque exclusivement à la formation d'hommes de profession appelés à servir la collectivité en qualité de médecins, d'hommes de loi ou d'ingénieurs,

* Voir aussi page 418.